

November 5th 2021

## **Statement of Solidarity with CUPE-NB Workers**

*Expired contracts, risky pension plans, and wage stagnation, CUPE members deserve better!*

The executive and stewards of the **Canadian Association of Professional Employees (CAPE) Local 514** stand in solidarity with the 22,000 CUPE members in New Brunswick who are on strike to fight for fair wages, improved working conditions, and quality public services for their fellow citizens as well as the 3,000 workers locked out from their workplace by Premier Blaine Higgs.

No worker wants to be on a picket line in November, especially public sector workers who spend every working day delivering public services people rely on. After 12 years of repressed wages, multiple bargaining rounds, and years of expired contracts, we are happy to see CUPE NB members stand up and declare **enough is enough**.

Thousands of workers in New Brunswick are now holding demonstrations, walking picket lines, and refusing to work until their demands are met. These actions were overwhelmingly supported by CUPE members with affirmative strike votes ranging from 83 to 98 percent across bargaining units.

All workers, including public sector workers, deserve fair wages to acknowledge their critical and essential work and good-faith collective bargaining to set safe, effective, and democratic working conditions. This includes the school bus drivers, social workers, custodians, jail guards, court stenographers, health care workers, and so many more who have been working tirelessly during the ongoing pandemic.

Free and fair collective bargaining is enshrined in the *Canadian Charter of Rights and Freedoms* for a reason. It's a fundamental right which should not be superseded anytime an employer fails to get its way. It must be protected by all so it can be enjoyed by all.

In solidarity,

**The Executive and Stewards of CAPE LOCAL 514**

5 novembre 2021

## **Déclaration de solidarité avec les travailleurs et travailleuses du SCFP-NB**

*Contrats expirés, régimes de retraite risqués et stagnation salariale, les membres du SCFP méritent mieux!*

L'exécutif et les délégués syndicaux de **la section locale 514 de l'Association canadienne des employés professionnels (l'ACEP)** sont solidaires des 22 000 membres du SCFP du Nouveau-Brunswick qui sont en grève pour lutter pour des salaires justes, de meilleures conditions de travail et des services publics de qualité pour leurs concitoyens ainsi que les 3 000 travailleurs en lock-out de leur lieu de travail par le premier ministre Blaine Higgs.

Aucun travailleur ne veut être sur une ligne de piquetage en novembre, en particulier les travailleurs du secteur public qui passent chaque journée de travail à fournir des services publics sur lesquels les gens comptent. Après 12 ans de stagnation des salaires, de multiples rondes de négociation et des années de contrats expirés, nous sommes heureux de voir les membres du SCFP NB se lever et déclarer que **ça suffit**.

Des milliers de travailleurs au Nouveau-Brunswick organisent maintenant des manifestations, tiennent des lignes de piquetage et refusent de travailler jusqu'à ce que leurs revendications soient satisfaites. Ces actions ont été massivement appuyées par les membres du SCFP avec des votes de grève affirmatifs allant de 83 à 98 pour cent dans toutes les unités de négociation.

Tous les travailleurs et travailleuses, y compris celles et ceux du secteur public, méritent des salaires équitables pour reconnaître leur travail critique et essentiel ainsi que des négociations collectives de bonne foi pour établir des conditions de travail sûres, efficaces et démocratiques. Cela comprend les chauffeurs d'autobus scolaires, les travailleurs sociaux, les concierges, les gardiens de prison, les sténographes judiciaires, les travailleurs de la santé et bien d'autres qui ont travaillé sans relâche pendant la pandémie en cours.

La négociation collective libre et équitable est inscrite dans *la Charte canadienne des droits et libertés* pour une raison. C'est un droit fondamental qui ne doit pas être remplacé chaque fois qu'un employeur ne parvient pas à obtenir ce qu'il veut. Il doit être protégé par tous afin qu'il puisse être apprécié par tous.

Solidairement,

**L'exécutif et les délégués syndicaux de la section locale 514 de l'ACEP**